## République Démocratique du Congo



**Enquête Démographique et de Santé (EDS-RDC)** 

2013-2014

## TABLEAUX POUR LES NOUVELLES PROVINCES



Tableau A-2.5 Quintiles de bien-être économique

Répartition (en %) de la population de droit par quintile de bien-être économique et coefficient de Gini, selon les nouvelles provinces, République Démocratique du Congo 2013-2014

Nouvelles provinces	Quintiles de bien-être économique						Effectif	Coefficient de
	Le plus bas	Second	Moyen	Quatrième	Le plus élevé	Total	d'enquêtés	Gini
Kinshasa	0,0	0,0	0,0	2,9	97,1	100,0	8 614	0,14
Kwango	27,5	44,3	20,3	7,3	0,6	100,0	4 244	0,12
Kwilu	23,4	30,7	23,3	18,4	4,3	100,0	6 918	0,38
Mai-Ndombe	16,3	27,0	31,0	23,2	2,5	100,0	4 065	0,28
Kongo Central	5,5	13,3	25,3	32,4	23,5	100,0	4 243	0,39
Équateur	31,4	20,2	25,0	15,9	7,6	100,0	2 767	0.44
Mongala	38,5	25,8	23,4	11,8	0,5	100,0	2 485	0,35
Nord-Ubangi	31,4	28,7	24,7	12,8	2,3	100,0	1 436	0,22
Sud-Ubangi	35,9	25,7	20,4	16,0	2,1	100,0	4 336	0,23
Tshuapa	57,3	22,3	12,7	4,8	3,0	100,0	2 175	0,29
Kasaï	42,0	25,8	15,9	14,4	2,0	100,0	2 846	0,35
Kasaï Central	22,4	19,5	19,7	26,1	12,4	100.0	3 590	0,32
Kasaï Oriental	7,2	11,8	11,2	31,8	38,0	100,0	3 843	0,32
Lomami	21,9	20.7	28,5	26,2	2,7	100.0	4 366	0,24
Sankuru	46,4	32,2	14,5	5,6	1,3	100,0	1 810	0,33
Haut-Katanga	3,7	9,7	11,5	13,0	62,1	100,0	4 456	0,34
Haut-Lomami	31,9	21,6	19,4	19,6	7,6	100,0	2 093	0,36
Lualaba	9,7	15,5	23,6	30,9	20,3	100,0	1 832	0,38
Tanganyika	35,8	27,2	25,4	11,1	0,5	100,0	1 639	0,20
Maniema	20,5	21,2	33,1	20,8	4,4	100,0	3 299	0,34
Nord-Kivu	13,3	17,2	19,6	26,9	22,9	100,0	8 208	0,38
Bas-Uele	23,6	31,5	27,5	16,1	1,3	100,0	1 927	0,33
Haut-Uele	13,9	28,3	28,6	25,0	4,2	100.0	2 000	0,26
Ituri	23,3	22,2	24,9	25,6	4,0	100,0	3 152	0,31
Tshopo	39,2	17,9	11,2	6,2	25,4	100,0	2 614	0,48
Sud-Kivu	7,8	13,2	25,9	43,1	10,1	100,0	7 381	0,28
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0	96 337	0,40

relativement plus fréquent de posséder ces biens en milieu urbain qu'en milieu rural, exception faite pour la houe. Entre 2007 et 2013, la possession du téléphone portable a augmenté, passant respectivement de 21 % à 39 %. Par ailleurs, certains biens tels que le téléphone fixe ou le réfrigérateur sont quasi inexistants en milieu rural. Par contre, la proportion de ménages qui possèdent une bicyclette est très proche dans les deux milieux de résidence (23 % en milieu urbain et 25 % en milieu rural). Six ménages sur dix (60 %) ont déclaré posséder de la terre agricole et c'est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée (74 % contre 29 % en milieu urbain). Enfin, 47 % de ménages possèdent des animaux de ferme et ici aussi c'est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée (55 % contre 29 % en urbain).

## 2.1.3 Indice de bien-être économique

Il s'agit d'un indice construit à partir des informations sur la possession par les ménages de certains biens durables (télévision, radio, voiture, etc.) et sur certaines caractéristiques du logement (disponibilité de l'électricité, type d'approvisionnement en eau de boisson, type de toilettes, matériau de revêtement du sol, nombre de pièces utilisées pour dormir, type de combustible pour la cuisine, etc.) qui ont été collectées lors de l'EDS-RDC II. L'indice est construit de la manière suivante : 1) on affecte à chacun des biens ou caractéristiques un poids (score ou coefficient) généré à partir d'une analyse en composantes principales ; 2) les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart-type 1; 3) on attribue à chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la somme de tous les scores par ménage ; 4) les ménages sont classés par ordre croissant de score total et divisés en cinq catégories d'effectifs égaux appelées quintiles. On établit ainsi une échelle allant de 1 (le quintile le plus bas) à 5 (le quintile le plus élevé) ; 5) le score de chaque ménage est affecté aux individus qui le composent. Les individus sont ainsi répartis dans les différentes catégories. Le tableau 2.5 présente la répartition de la population de droit par quintile de bien-être économique, selon le milieu de résidence et la province.

<u>Tableau 2.5 Quintiles de bien-être économique</u>

Répartition (en %) de la population de droit par quintile de bien-être économique et coefficient de Gini, selon le milieu de résidence et la province, République Démocratique du Congo 2013-2014

Milieu de résidence/province	Quintiles de bien-être économique						Effectif	Coefficient de
	Le plus bas	Second	Moyen	Quatrième	Le plus élevé	Total	d'enquêtés	Gini
Résidence								
Urbain	4,8	3,3	7,4	27,4	57,1	100,0	32 948	0,30
Rural	27,9	28,7	26,5	16,1	0,7	100,0	63 389	0,19
Province								
Kinshasa	0,0	0,0	0,0	2,9	97,1	100,0	8 614	0,14
Bas-Congo	5,5	13,3	25,3	32,4	23,5	100,0	4 243	0,24
Bandundu	22,6	33,5	24,5	16.6	2,8	100,0	15 227	0.39
Équateur	38,5	24,3	21,1	13,0	3,1	100,0	13 198	0,26
Orientale	25,7	24,2	22,5	18,4	9,3	100,0	9 692	0,33
Nord-Kivu	13,3	17,2	19,6	26,9	22,9	100,0	8 208	0,36
Sud-Kivu	7,8	13,2	25,9	43,1	10,1	100,0	7 381	0,42
Maniema	20,5	21,2	33,1	20,8	4,4	100,0	3 299	0,34
Katanga	16,0	16,1	17,6	17,3	33.0	100,0	10 020	0.38
Kasaï Oriental	20,7	19,4	19,3	24,6	16,0	100,0	10 018	0,34
Kasaï Occidental	31,1	22,2	18,0	20,9	7,8	100,0	6 436	0,28
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0	96 337	0,40

Les résultats montrent que 85 % de la population urbaine sont classés dans les deux premiers quintiles dont plus de la moitié appartient au seul quintile le plus élevé (57 %). Cette proportion était estimée à 46 % en 2007, laissant ainsi entrevoir une amélioration des conditions de vie des populations urbaines durant cette période. À l'opposé, on observe que 57 % de la population des ménages du milieu rural sont classés dans les deux premiers quintiles. Cette proportion, bien qu'en baisse, n'est pas très différente de celle observée en 2007 (60 %). En ce qui concerne les provinces, c'est bien évidemment Kinshasa qui compte la proportion la plus élevée de la population classée dans le quintile le plus élevé (97 %). À l'opposé, dans la province de l'Équateur, 63 % de la population des ménages appartiennent aux deux premiers quintiles. Cette

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> (Gwatkin et al., 2000)